

# Réhabilitation des zones humides

Comblement d'un fossé de drainage

## Pen Ar C'hulun / Ploéven (29)

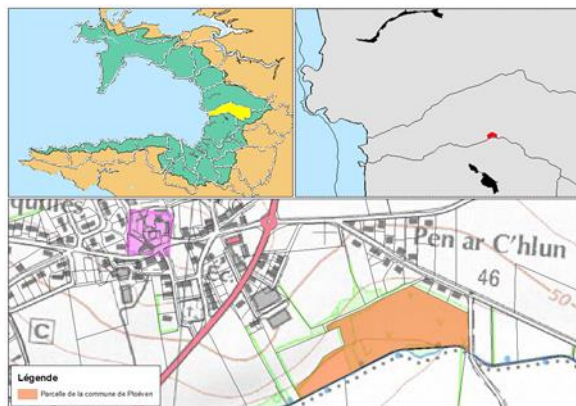


Année/Période/durée	2016/octobre/ 0,5j.
Superficie (ha)	3,20
Alimentation en eau	Nappe de surface / cours d'eau
Hydrogéomorphologie	Zone d'expansion de crue
Cadre des travaux	Plan gouvernemental de lutte contre les algues vertes

### Objectifs

- améliorer la qualité de l'eau
- restaurer la capacité du cours d'eau à déborder
- renforcer le caractère humide des sols
- favoriser la dénitrification

Maître d'ouvrage	EPAB
Maître d'œuvre	EPAB
Propriétaire	Commune de Ploéven
Gestionnaire	Propriétaire
Réalisation	Prestataire - Entreprise de T.P.



### Description du site

La parcelle située en périphérie du bourg est bordée par un chemin rural sur sa limite « Est ». Un fossé d'écoulement des eaux pluviales d'origine routière et agricole amène l'eau vers le cours d'eau « le Ty Anquer ».

Ce fossé court-circuite la zone humide qui ne joue pas son rôle épuratoire. Cette parcelle a été acquise par la commune dans le but d'entretenir cet espace proche du bourg et de quelques habitations. L'objectif à moyen terme pour la municipalité est d'y réaliser un cheminement qui permette aux habitants et aux promeneurs de découvrir le ruisseau de Ty Anquer et la zone humide naturelle.

La parcelle a été exploitée par l'agriculture comme pâture et prairie de fauche. Aujourd'hui, en l'absence d'usage agricole, les végétaux ligneux (ronces, saules et chênes) se développent assez fortement.

En septembre 2016, une opération d'ouverture de la végétation a été menée en partenariat avec le lycée de l'Aulne de Châteaulin.



Vue générale de la zone humide

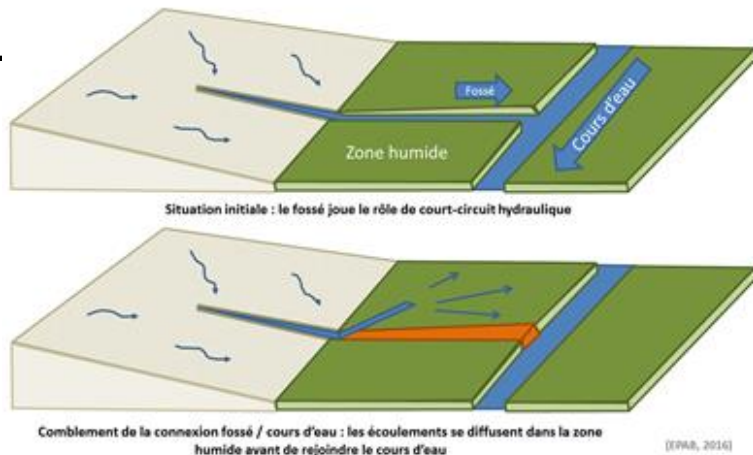


Vue du fossé qui court-circuite la zone humide



# Travaux

Le but de l'action est de supprimer le court-circuit hydraulique que représente le fossé et de restituer à la zone humide son rôle épuratoire. Les travaux ont consisté à combler un fossé sur 20 mètres linéaires pour le déconnecter du ruisseau de Ty Anquer. Un fossé aveugle a ensuite été créé sur 30 mètres pour acheminer les écoulements vers le centre de la zone humide et pas vers le cours d'eau. L'eau s'écoulera dorénavant au travers de la zone humide avant de rejoindre le ruisseau par ruissellement.



Comblement partiel du fossé



Vue amont du fossé aveugle



Vue aval du fossé aveugle



## Suivi

- Nitrates (évolution des teneurs amont/aval du site)
- Suivi botanique



## Gestion du site

La commune souhaite s'engager sur la définition d'un plan de gestion du site. L'EPAB assistera la commune dans son élaboration.

Des propositions de valorisation du site seront également formulées en tenant compte des enjeux de conservation et de bon fonctionnement de la zone humide.



## Bilan

### Coût total de l'opération

- Travaux : 2 200,00 € TTC
- Suivis : Flore (500 € TTC) + Nitrates (100 € TTC)

L'évaluation du fonctionnement du site nécessite de prendre du recul sur plusieurs années pour prendre en compte l'inertie du milieu et des processus physiques, chimiques et biologiques.

## Contraintes et solutions

Les accès au site sont limités. L'entretien du site fera appel à des engins motorisés pour lesquels un accès est indispensable. Un passage busé a été mis en place pour permettre d'accéder à la parcelle tout en garantissant la pérennité des écoulements vers la zone humide.



## Contact

Olivier ROBIN [milieux.naturels@epab.fr](mailto:milieux.naturels@epab.fr) Tel : 02.29.40.41.25 [www.sagebaiedouarnenez.fr](http://www.sagebaiedouarnenez.fr)